

Le travail social de rue : parier sur une démocratie forte

- Article de Vincent Artison
- «Sécurité sociale», CHSS N°1/2017, Office fédéral des assurances sociales, Berne, 5 pages

SÉCURITÉ SOCIALE CHSS



Cet article de Vincent Artison dresse un état des lieux très complet du travail social de rue ou travail social hors murs (TSHM). Quelles sont ses origines et comment a-t-il été peu à peu introduit en Suisse? Quels enjeux particuliers soulève-t-il?

L'auteur explique comment, par sa nature, ce métier réinvente les manières d'investir les terrains de la pédagogie, l'éducation, la santé, la sécurité et la citoyenneté. Historiquement, le TSHM est encore souvent attaché à des institutions privées de type associatif ou fondation. Toutefois, depuis une bonne décennie, il est de plus en plus directement rattaché aux administrations communales afin de mettre en œuvre leur politique de la jeunesse ou de cohésion sociale. Une telle tendance n'est pas sans poser de questions pour un champ professionnel «?atypique?», explique le spécialiste. A noter aussi que ce métier se formalise peu à peu en Suisse avec l'élaboration de cahiers des charges, la mise sur pied d'espaces réflexifs et la publication de rapports d'activités, de travaux de recherche ou d'articles.

Vincent Artison décrit aussi le quotidien des travailleurs de rue qui ont pour rôle de tisser des liens avec la population en général et plus spécifiquement avec des jeunes et des adultes concernés par des situations d'exclusion, d'isolement, de précarité, de maltraitance ou de maladie. Dans leur pratique, ils sont attentifs à la détection et à l'intervention précoce ainsi qu'à la promotion de la santé tant au niveau individuel que collectif. L'auteur conclut sur l'importance de construire cette relation de confiance sur le terrain, avec la communauté de base, afin qu'un réel travail d'émancipation se mette en marche.

[L'article en format pdf](#)